Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 76 (1949)

Heft: 12

Artikel: On peut se tromper... de ça!

Autor: Nosson, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On peut se tromper... de ça!

Ce jour-là, tout s'en était mêlé: le ciel déversait sur nos pauvres têtes d'hommes des torrents d'eau de pluie. Mon gamin avait ramené de l'école un carnet plein de mauvaises notes, ce qui s'explique en partie parce que je n'avais pas voté pour son régent, il y a bientôt quinze ans, lorsqu'il briguait le poste de secrétaire municipal. Enfin, il y avait eu cette séance du Conseil général...

Figurez-vous que la Municipalité réclamait un subside pour la réfection des chemins forestiers. Rien de plus normal d'ailleurs: pendant la guerre, on a exploité des forêts tant qu'on a pu. On a fait des bénéfices outranciers et on n'a jamais consacré le moindre sou à leur embellissement. Alors? Vous pensez bien qu'en tant que rapporteur, je me suis évertué à montrer le pour et le contre, mais j'ai été obligé de trouver plus pour que contre Et c'est à ce moment qu'est intervenu le taupier qui n'a pu avoir son augmentation d'un centime par taupe qu'il réclamait. Quand j'ai dit ma phrase tant ruminée:

— Oui. Messieurs, nous devons nous rallier à la proposition des hommes que nous avons élus, qui connaissent nos affaires communales mieux que nous. Il ne faut pas regarder aux quelques billets que l'entreprise peut nous roûter, car nous en avons assez...

- ... hesoin, coupa le taupier.

Mon sang ne fit qu'un tour et je ne sais ce que j'aurais fait, si le président n'avait ordonné au perturbateur (oh! le joli mot!), de se taire. J'ai donc continué mon rapport, mais le ton n'y était plus.

Le vote, qui confirmait pourtant mon point de vue, aurait dû me rendre ma bonne humeur, mais ouah! j'étais engringé et un homme engringé n'en vaut pas deux. Vous savez tous ça!

Nous nous sommes donc retrouvés après rette séance mémorable, autour d'un verre à la cave du syndic et ma foi, on se laissa aller à quelques libations pas ordinaires, tout en devisant des choses de la commune.

Les rentrées furent, comme bien l'on pense. Pas très commodes du tout. La mienne se Passa pas trop mal cependant. Pourtant, en me levant le matin, ma femme était déjà debout et semblait m'attendre. Elle attaqua tout de suite, pas méchamment, non, mais tout de même:

- -- Alors, tu es rentré tard hier au soir, hein?
 - -- Ma foi, tu sais, pour te dire au juste...
- Eh bien, moi, je peux te le dire : il était deux heures moins le quart.
- -- Charrette, autant que ça? Dieu comme le temps passe!
- Ah oui, tu peux le dire! Et qu'est-ce que tu as encore fourgatzé par la cuisine à à des heures pareilles?
 - Comment, fourgatzé quoi?
- Allons, ne fais pas l'ignorant : tu ferais mieux de tout avouer.
- Mais enfin, que veux-tu savoir? Je t'assure que je n'ai rien à confesser, j'ai la conscience tout à fait tranquille.
- -- Ah oui, tout à fait tranquille, avec un mort dessus ?
- Un mort dessus? Vraiment je n'y comprends plus rien.
- -- Je ne te demande pas de comprendre : dis-moi simplement ce que tu as fait en rentrant cette nuit.
- Eh ben voilà, je n'ai rien fait, que je sache. Sauf que je sentais un peu mon mal de gorge, tu sais avec ce froid, on ne peut pas toujours prévoir...
- ... les suites d'une rentrée tardive. On connaît l'histoire. Et après ?
- Après? Eh ben après, vu mon mal de cou,, je me suis fait une petite citronnade pour me rincer un peu de mes impuretés, comme tu me dis si souvent.
- Tiens, une citronnade! Monsieur se met à la citronnade en sortant de la cave! et peut-on savoir où tu as trouvé ton citron?
- -- Voyons, vas-tu bientôt finir avec ce questionnaire? Où je l'ai trouvé? mais dans le garde-manger, bien sûr. Même que ça n'a pas été facile de l'ouvrir.
- Et pour cause! Enfin! Et où l'as-tu-jeté, ton citron?
- Je t'assure que je commence à en avoir assez de tes histoires...

- -- Tu as raison, j'ai fini. Dis-moi encore où tu as jeté ton citron.
- Que veux-tu que je te dise? Je l'ai peut-être laissé sur la table et je te demande pardon.
- Laissé sur la table? Tu en as de bonnes! Va voir à la cuisine, dans le lavoir, ça te rappellera sûrement bien des choses.
 - Dans le lavoir? Et puis après?...
- Oui, je sais, et puis après... Mais va voir...

Je suis quand même descendu pour me rendre compte et pour lui faire plaisir, car je n'aime guère me battre au pied du lit.

Seulement, j'ai été rudement étonné quand, dans le lavoir, j'ai vu notre petit canari qui gisait là, le cou tordu, ou en tout cas. occis.

C'est seulement là que j'ai enfin compris pourquoi le garde-manger était si difficile à ouvrir...

Pierre Nosson.

Par-ci par-là

J'achetai l'autre jour, chez un marchand de vins, cinquante litres de vin rouge 1943. En me le livrant, il me dit : « Voilà du vin de première qualité, il est d'une force telle qu'il pourrait facilement supporter le quart d'eau. »

Soit curiosité, soit motif d'économie, j'essayai d'ajouter l'eau indiquée.

Après avoir goûté le mélange, je cours, furieux, chez mon marchand et lui dis : « Vous êtes un misérable ; vous m'avez trompé ; j'ai ajouté le quart d'eau et votre vin est détestable. »

— Diable, me répondit-il, vous avez eu tort ; j'en avais déjà suffisamment mis.

Edmond Milliquet S.A.

Installations sanitaires modernes Rue Centrale 23 Lausanne



Pourquoi on a la sécheresse cet été

J'ai été à la foire de Gessenay le premier mai et j'ai bu un verre avec mes amis du Simmenthal. En voilà un qui nous dit que le maître ramoneur était mort en balayant une cheminée, un autre dit que le taupier était mort en faisant sa tournée aux trappes, un troisième arrive et nous dit que le comptable du Palace était mort dans le train en venant de Zweisimmen. Quelle affaire, trois morts subitement le même jour. Les carbatiers vont bien les regretter, ces bons clients. Là-dessus, Matti qui est boucher là-haut se mit à dire:

- Eh bien, je vous garantis que nous aurons la sécheresse cet été.
 - Pourquoi?
 - Pourquoi?
 - Pourquoi?
- Vous savez bien que ces gaillards avaient toujours soif, plus on leur en donnait, plus ils brûlaient. Eh bien, une fois là-haut, ils se chargeront de boire toute l'eau qu'ils trouveront et bernique pour la pluie, on pourra s'en passer.

C'est bien ce qui arrive.

surtout, dites-leur bien que vous avez vu leur annonce dans le CONTEUR i

A nos correspondants

Pour faciliter l'acheminement de la correspondance concernant LA REDAC-TION, nos correspondants et amis sont priés d'envoyer à l'avenir tout ce qui la concerne à l'adresse suivante

R. MOLLES, Marterey 9 LAUSANNE

Nous profitons de cette occasion pour leur présenter nos compliments et pour leur rappeler que les délais mensuels pour l'envoi des articles à paraître sont fixés au 25 de chaque mois.

LA REDACTION.